

*Planning for a
Sustainable Future*

PROJET DE SOCIÉTÉ

P R O S P E C T U S

Un partenariat pour le
changement



Un mot au sujet de ce prospectus

Ce prospectus vise à présenter le Projet de Société, à en décrire la nature et à inviter les parties intéressées à prendre part à ses activités futures.

Nous sommes un partenariat d'organisations bénévoles, commerciales, autochtones et gouvernementales qui se vouent à favoriser la transition du Canada vers un avenir durable.

Nous agissons principalement comme catalyseur de changement, forts de la conviction que le développement durable est la responsabilité collective de tous les Canadiens.

Le Projet de Société fournit une tribune permettant à des groupes et à des particuliers d'établir ensemble un consensus et des partenariats, et de mettre en commun leurs activités et leur contribution en faveur d'un but commun. Même si de nombreux autres pays, toutes les provinces et les territoires du Canada, ainsi que de nombreuses régions et municipalités canadiennes ont établi des stratégies de développement durable, le Projet de Société constitue le seul processus national du Canada actuellement en marche.

Au cours de sa première année d'existence, le Projet de Société a effectué une évaluation des progrès réalisés par le Canada depuis le Sommet de la Terre. Nous avons établi un cadre de travail et un processus pour l'établissement d'une stratégie nationale de développement durable, et nous avons pris une série de mesures concrètes pour faire progresser les choses.

En se fondant sur les leçons que nous avons tirées de cette expérience, le Projet de Société souhaite adopter un programme d'activité plus étoffé, et notamment des projets de communication, de planification et de démonstration favorisant le développement durable, en tant que mission nationale.

Pour y parvenir, nos partenaires actuels doivent s'engager à continuer de nous consentir leur appui et leurs ressources, et nous devons nous associer à de nouveaux membres d'autres secteurs et régions.

Nous proposons un programme pour en arriver à un développement durable grâce à des co-entreprises et à des initiatives de collaboration.

Ce prospectus est une invitation à participer au travail du Projet de Société et à investir vos idées, compétences et contributions à la planification d'un avenir durable.

Le Sommet de la Terre et ses conséquences

Pourquoi nous devons agir

Les dernières années du vingtième siècle constituent une période capitale, un tournant de l'histoire. Ce n'est rien de moins que l'avenir de la planète qui pèse dans la balance. Les activités humaines modifient les processus et les systèmes naturels à l'échelle mondiale et ce, à un rythme effréné. Les conséquences de ces agissements sont bien connues : appauvrissement de la biodiversité, amincissement de la couche d'ozone stratosphérique, réchauffement du climat, pluies acides, détérioration de la base de ressources et instabilité sociale et économique qui en résulte.

Tous les pays et tous les peuples partagent un avenir commun et, par extension, des responsabilités communes au chapitre de la résolution des problèmes. Cette nouvelle réalité est centrée sur la prise des «mesures incontournables» répertoriées dans la déclaration de Londres, dans le cadre de la reprise des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Par l'expression «mesures incontournables», la Commission entend les mesures politiques claires et inévitables que doivent adopter la communauté internationale et chaque pays pour mettre fin à la détérioration de l'environnement et pour en arriver à un développement durable.

Ces mesures politiques étaient au centre des déclarations et des ententes formulées lors du Sommet de la Terre de 1992, à Rio de Janeiro. A la lumière de ces initiatives, la véritable question du développement durable n'est pas *si* mais *comment* changer, et selon quels objectifs et quels échéanciers. Action 21, le programme mondial d'action sur le développement

L'époque de la procrastination et des demi-mesures doit prendre fin. Nous devons prendre des mesures concrètes. Nous avons besoin de décisions novatrices et éclairées, et non de répétitions de ce que nous avons déjà convenu...

Reprise des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Déclaration de Londres, 1992.

durable établi à Rio, renferme de nombreux conseils utiles sur ces questions. Aujourd'hui, chaque pays doit en faire des politiques et des mesures concrètes qui permettront d'éviter d'avoir à payer le prix de l'inaction, et saisir les possibilités reliées à la transition vers un développement durable.

Pour assurer notre développement économique et social dans le respect des écosystèmes, nos mentalités doivent changer tout comme les politiques de l'État. Nous devons nous efforcer de ménager nos ressources naturelles et humaines. Nous devons accorder une plus grande importance au bien-être des générations futures et nous attacher à sauvegarder la santé et les richesses de notre planète.

Pour la création d'emplois pour la relance économique :
Le plan d'action libéral pour le Canada

Le Projet de Société

Ce à quoi nous aspirons

L'augmentation des déficits financiers et écologiques préoccupe de plus en plus bon nombre de Canadiens. En effet, ces tendances font en sorte que nous hypothéquons l'avenir afin de supporter les modes actuels de consommation. Nous faisons face à des choix difficiles qui auront des conséquences profondes. Les mesures que nous prendrons au cours des prochaines années pour modifier les choses pourront déterminer dans une large mesure le genre de pays que nous léguons aux générations futures — riche en potentiel et en possibilités ou toujours davantage handicapé par une liquidation irréversible de ses ressources naturelles.

Le Projet de Société constitue un élément important de la réponse du Canada au défi du développement durable. Il s'agit d'une coalition d'intervenants de plus de 80 secteurs de la société canadienne. Établi en novembre 1992 dans la foulée du Sommet de la Terre, le Projet de Société a pour *mission de favoriser la transition du Canada vers un développement durable*. Pour y parvenir, les Canadiens doivent comprendre ce que le développement durable signifie pour eux, comment ils doivent modifier leurs comportements, ce que font les autres, et comment nous pouvons apprendre les uns des autres.

Le Projet de Société sert de tribune pour discuter de ces questions et encourager des réponses créatrices qui aideront le Canada à devenir une société viable. Nous agissons surtout comme catalyseur de changement : nous permettons aux Canadiens d'élaborer, d'appuyer et de mettre en oeuvre les plans et les mesures qui contribuent à faire avancer les choses. Nous partons du principe que le développement durable est une responsabilité collective. Tous les secteurs, des

gouvernements aux individus, ont un rôle à jouer dans le processus de changement qui s'impose pour en arriver à un développement durable.

Vers une stratégie nationale de développement durable

Comment nous abordons le défi du changement de cap

De nouvelles formes de coopération et de meilleurs processus de prise de décisions s'imposent pour renverser la tendance actuelle menant à un développement non durable. Dès le départ, le Projet de Société a endossé une approche proactive axée sur la participation pour la planification et la prise de mesures concrètes touchant le développement durable. Son approche repose sur la collaboration et l'établissement

Principes et caractéristiques du Projet de Société

- Le processus est transparent, global et axé sur la responsabilisation.
- Chaque acteur ou secteur est encouragé à trouver ce qu'il peut faire pour le développement durable et à assumer ses responsabilités à cet égard.
- Le dialogue et la coopération entre les secteurs et les collectivités sont déterminants pour résoudre les problèmes.
- Il faut avoir une vision commune et s'entendre au sujet des principaux changements politiques, institutionnels et individuels nécessaires à la transition vers le développement durable.
- Les stratégies et l'action doivent être interreliées et prendre appui sur les initiatives précédentes et actuelles.
- Le Canada doit être un pays modèle dans la mise en oeuvre du développement durable, chez lui et à l'échelle mondiale.

Pour prendre bon nombre de nos futures décisions, nous devons apprendre à entendre les points de vue contradictoires et à concilier des valeurs aussi profondes que diverses. Nos mécanismes décisionnels traditionnels tendent à exclure les intérêts divergents et sont peu adaptés à la complexité du développement durable.

Forger un consensus pour un avenir viable : une initiative des tables rondes canadiennes

d'un consensus. Ces principes se reflètent et continueront de se refléter dans le travail entrepris par le Projet de Société pour appuyer et promouvoir les plans et les mesures visant un développement durable.

L'objectif immédiat du Projet de Société consiste à *élaborer une stratégie nationale de développement durable*. Action 21 considère qu'il s'agit là d'un mécanisme clé pour que chaque pays puisse mettre en oeuvre les mesures et les accords convenus dans le cadre du Sommet de la Terre. De nombreuses activités sont déjà en marche au Canada sous l'instigation des gouvernements, des milieux d'affaires, de l'industrie et de collectivités. L'établissement d'une stratégie nationale de développement durable doit s'appuyer sur ces initiatives et leur donner une orientation stratégique plus claire et une meilleure coordination. Cet outil aidera le Canada à respecter les promesses faites à Rio et à garantir les changements à long terme nécessaires pour en arriver à un développement durable.

Une stratégie nationale de développement durable peut être perçue comme une carte routière vers l'avenir. Cette approche doit être à la fois visionnaire et pratique et concilier les buts et les idéaux à long terme de la société et les moyens immédiats de les réaliser. Elle doit fournir un contexte permettant de traiter les problèmes fondamentaux et les obstacles au développement durable; de dégager les options pour y faire face; de préciser des plans d'action comportant des calendriers

Les participants au projet sont en voie de définir un mécanisme visant à continuer sur la lancée de la CNUED et qui permettra d'élaborer un plan d'action global et efficace en matière de développement durable. Le comité reconnaît le besoin d'une telle organisation et loue les efforts déployés par tous ceux qui sont associés à cette noble tâche.

David MacDonald,
président, Chambre
des communes, Comité
permanent de
l'environnement, dans
son rapport intitulé *Un
partenariat à l'échelle
de la planète*.

Adopter une stratégie nationale de développement durable

Il conviendrait d'exploiter pleinement dans une stratégie nationale de développement durable l'expérience acquise dans le cadre d'activités de planification. Cette stratégie devrait avoir pour objectif d'assurer un progrès économique équitable sur le plan social tout en préservant la base de ressources et l'environnement pour les générations futures. Elle devrait être élaborée avec la participation la plus large possible et s'appuyer sur une évaluation détaillée de la situation et des tendances actuelles.

Action 21, section 8.7

pour l'atteinte des objectifs convenus; de préciser les indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés; et de diffuser de l'information touchant l'amélioration des politiques et des pratiques.

Progrès réalisés jusqu'ici

Bilan

La première année du Projet de Société peut être considérée comme une phase expérimentale. Dans toute coalition mettant en présence de nombreux intervenants, les activités de démarrage sont complexes. Il faut du temps pour apprendre à travailler ensemble, à partager les responsabilités et à forger un consensus. Au cours de cette période, le projet visait surtout à établir la fondation nécessaire au lancement d'une stratégie nationale de développement durable.

À la base, le gros du travail du Projet de Société a été axé sur trois activités complémentaires :

- *Un rapport sur la réponse du Canada à Action 21 et aux conventions de Rio* — Une évaluation des progrès que nous avons réalisés depuis le Sommet de la Terre constitue la première étape essentielle pour planifier où nous voulons aller, ainsi que la meilleure façon d'y parvenir. Le rapport du Projet démontre que de nombreuses activités sont actuellement menées par les gouvernements, le monde des affaires et les organisations bénévoles pour mettre en oeuvre les principes et les lignes directrices que renferme Action 21. Il précise également le travail supplémentaire qui doit être fait pour s'attaquer aux obstacles qui nous empêchent de progresser vers un développement durable. On y retrouve notamment la multiplicité des points de vue et des intérêts à l'égard de l'environnement et de l'économie, les contraintes structurelles des modes traditionnels de planification et de prise de décisions, ainsi qu'une absence de consensus à l'égard des objectifs et des calendriers pour la transition vers le développement durable.
- *Le cadre provisoire d'un plan national pour le développement durable et un processus participatoire* — Le Projet de Société a précisé les composantes clés

Chacun d'entre nous a sa propre vision et sa stratégie de développement durable à long terme. Cependant, cela ne servira pas, beaucoup le Canada, à moins que nous puissions établir ensemble une vision plus globale.

La valeur véritable du Projet réside dans sa capacité de rassembler le large éventail des intervenants qui auront en fait la responsabilité d'établir un développement durable.

John Dillon, Conseil canadien des chefs d'entreprises

*Nous espérons que
le Projet de Société
contribuera à guider
l'économie
canadienne dans le
21^e siècle.*

Gary Gallon,
Association
canadienne des
industries de
l'environnement

d'une stratégie nationale de développement durable pour le Canada. On y retrouve un *cadre* d'intégration des questions sociales, économiques et environnementales, et un *processus* visant à forger un consensus et à coordonner les efforts déployés par tous les secteurs dans un but commun. Comme l'explique le rapport du Projet, une stratégie nationale doit être établie à partir de la base, et être adoptée par les décideurs. Les plans et les programmes nécessaires doivent être préparés et mis en oeuvre par les autorités compétentes. Voici les éléments clés de l'approche proposée :

- établir une vision collective et des valeurs partagées au sujet du développement durable;
 - élaborer un cadre politique venant s'appuyer sur les plans et les initiatives à l'échelle locale, sectorielle, provinciale et fédérale et les reliant tous ensemble;
 - favoriser l'établissement d'un consensus et des négociations entre les intervenants portant sur les options et les questions clés;
 - préciser les étapes concrètes permettant de passer de la vision à l'action; et
 - favoriser la compréhension du public, la volonté politique et les engagements sectoriels pour apporter les changements nécessaires.
- *Mesures concrètes pour aller de l'avant* — Afin de mettre à l'épreuve et de démontrer la pertinence des éléments de l'approche requise, le Projet de Société mène plusieurs initiatives :
- harmonisation environnementale — traiter les questions et les options pour réduire le chevauchement des compétences et des règlements;
 - possibilités commerciales — trouver de nouveaux marchés pour l'industrie environnementale canadienne en se servant du remplacement des substances entraînant l'appauvrissement de la couche d'ozone comme cas type;
 - données de recherche et trousse d'information — fournir des documents de référence à des groupes, des communautés et des organisations pour leur permettre d'élaborer leurs propres plans et stratégies de développement durable;

Chronologie du Projet (Novembre 1992 à aujourd'hui)

- **Lancement du projet** (novembre 1992): La première assemblée des intervenants nationaux a été organisée afin de passer en revue les activités canadiennes et les exigences au chapitre du suivi de Rio. On a manifesté un appui massif à l'égard d'un «Projet de Société» pour lancer un mouvement national de développement durable. Cinq entités ont accepté de parrainer et d'appuyer le processus (Conseil canadien des ministres de l'Environnement, Environnement Canada, Centre de recherches pour le développement international, Institut international du développement durable et Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie).
- **Organisation initiale** (novembre 1992 - juin 1993). Un groupe de travail du Projet de Société a été établi. Il était appuyé par un petit secrétariat composé largement de membres des entités parrainant l'initiative. Deux sous comités, Documents et information et Vision et processus, ont été chargés respectivement d'analyser la réponse du Canada au Sommet de la Terre et de rédiger un document concept sur la planification du développement durable. Un rapport d'étape et des recommandations ont été présentés lors de la deuxième assemblée des intervenants nationaux (3 et 4 juin 1993).
- **Élargissement du mandat** (juin 1993 à aujourd'hui) L'assemblée a décidé de poursuivre et d'élargir le mandat du Projet de Société en terminant l'évaluation de la réponse du Canada au Sommet de la Terre, en élaborant le cadre proposé et le processus de planification du développement durable et en poursuivant plusieurs initiatives concrètes.
- **Examen du Projet** (16 et 17 décembre 1993) La troisième assemblée des intervenants nationaux évaluera les progrès réalisés jusqu'ici et décidera si le Projet de Société doit se poursuivre pour établir une stratégie nationale de développement durable et comment on procédera, le cas échéant.

Après le Sommet de la Terre, il ne fait nul doute qu'il faut poursuivre le dialogue politique Nord-Sud pour favoriser le développement durable à l'échelle de la planète et établir un processus complémentaire au niveau national. Le Projet de Société fournit une tribune très importante pour l'établissement d'un consensus sur les politiques économiques, sociales, environnementales et étrangères, consensus qui facilitera la transition vers le développement durable, tant à l'échelle locale que mondiale.

Peter Padbury, Conseil canadien pour la coopération internationale

- communication et sensibilisation du public — trouver comment faire participer tous les secteurs, et particulièrement les jeunes, à l'établissement des fondements nécessaires au changement des actions et des attitudes à long terme;
- autochtones — revoir les rapports qui existent entre les huit des pays circumpolaires et la stratégie nationale de développement durable, et déterminer les conditions nécessaires à la participation efficace des autochtones au processus de planification d'ensemble.

Les prochaines étapes

Notre orientation future

Le Projet de Société se propose désormais d'intensifier ses activités afin d'établir une stratégie nationale de développement durable. En particulier, nous voulons étoffer le cadre provisoire et le processus participatoire des intervenants pour pouvoir passer à l'action (décrits dans le rapport d'étape de juin). Au cours des deux prochaines années, plusieurs composantes d'une stratégie nationale de développement durable seront mises en place. On y retrouve notamment des possibilités de collaboration et d'initiatives de la part des partenaires du projet et d'autres parties intéressées, et leur réponse devrait permettre de faire progresser l'élaboration de la stratégie. Un rapport d'étape sera présenté à cet égard d'ici décembre 1995.

1. Mobilisation en faveur d'un changement

- *Sensibilisation du public*

Cet élément constitue une des pierres angulaires de la stratégie nationale de développement durable. Une stratégie en matière de communication sera établie pour :

- promouvoir le développement durable en tant que mission nationale dans tous les secteurs de la société;
- faire du Projet de Société un mécanisme clé permettant de répertorier et de coordonner les contributions à la mission nationale; et

- informer les Canadiens au sujet de l'évolution de la situation et de ce qui doit être fait pour atteindre les objectifs du développement durable.

Pour assumer ce rôle, le Projet de Société établira un programme de coordination des activités et des initiatives favorisant le mouvement du développement durable. En outre, le Projet se propose de s'associer au programme parrainé par ParticipACTION et par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

- *Partage d'information et travail en réseau*

Le fait de savoir ce que font les autres sert de base à l'élaboration d'une meilleure approche en matière de planification et d'action pour un développement durable. Le Projet de Société continuera de collaborer avec l'Institut international du développement durable à la mise à jour et à l'amélioration de sa base de données pour en faire une source d'information facilement accessible au public. Un bulletin de nouvelles trimestriel permettra aux partenaires du Projet et à d'autres intervenants d'échanger régulièrement de l'information et des opinions. En outre, le Projet de Société compte travailler en collaboration avec des institutions similaires afin de trouver des possibilités novatrices de travail en réseau, d'organisation de conférences et d'établissement de partenariats.

- *Sensibilisation et facilitation*

Le Projet de Société favorisera plusieurs programmes venant appuyer de futures initiatives de communication et de planification; notamment :

- élaborer des données, des documents de recherche et des troussees d'information pour aider les collectivités, les divers secteurs et les Canadiens en général à mettre sur pied des projets et des stratégies de développement durable;
- établir un réseau de jeunes sensibilisés au développement durable pour favoriser le transfert aux jeunes gens de compétences pratiques et d'expérience;

Le Projet de Société a fourni aux représentants de divers secteurs l'occasion d'établir un dialogue, de se réunir comme des partenaires égaux pour continuer à favoriser le développement durable au Canada. Voilà ce qui fait du Projet de Société un processus exigeant, et pourtant nécessaire pour assurer un avenir viable au Canada.

Zonny Woods,
Jeunesse Canada
Monde

- travailler en collaboration avec les autochtones pour faire en sorte qu'ils prennent une part active aux initiatives futures; et
- encourager les industries vertes à profiter des possibilités que recèlent les conventions de Rio et Action 21.

Le Projet de Société doit permettre de guider et d'orienter les activités de tous les secteurs de la société canadienne... et il doit définir les secteurs prioritaires d'intervention. Le plan doit être un outil privilégié pour guider et orienter les politiques nationales et internationales, et il doit assurer la primauté du concept de durabilité dans les programmes économiques et sociaux du pays.

2. Planification d'un avenir viable

- *Conception d'une stratégie nationale de développement durable*

Cette étape constituera une priorité immédiate. Il faudra étoffer les grandes lignes du rapport d'étape du Projet portant sur la stratégie nationale de développement durable. Les sources d'information et de conseils incluent les stratégies actuelles de développement durable élaborées à l'échelle locale, provinciale et fédérale, ainsi que les plans d'autres pays. Un cadre plus détaillé fera état de l'expérience acquise jusqu'ici, servira de document de consultation et de convergence pour les travaux futurs, et continuera d'évoluer grâce à des intrants supplémentaires.

- *Établissement d'un dialogue national sur le développement durable*

Le Projet de Société, par l'entremise de l'assemblée des intervenants nationaux et du Groupe de travail, fournit une tribune permanente pour discuter des principales questions liées au développement durable. Des dialogues politiques seront organisés sur des questions importantes touchant les politiques sociales, économiques, environnementales et étrangères. Ce processus met en cause les activités des gouvernements, des tables rondes, des milieux d'affaires et des organisations non gouvernementales, et il fera l'objet d'une étroite coordination. Grâce à leur aide, le Projet vise à établir un vaste consensus à l'égard des options qui nous permettront d'aller de l'avant.

- *Catalyser la préparation de stratégies de développement durable dans les secteurs et les collectivités*

Janine Ferretti,
directrice générale,
Pollution Probe, au
Comité permanent de
l'environnement de la
Chambre des
communes

Le Projet de Société catalysera la préparation d'autres stratégies de développement durable par des secteurs, des collectivités et des organisations. Le Projet ne préparera PAS et ne financera pas ces stratégies. Il encouragera plutôt les groupes clés à adopter des approches appropriées mettant en cause divers intervenants, et leur viendra en aide. Les processus de planification à l'échelle des secteurs et des collectivités sont importants parce qu'ils assoient l'établissement d'une stratégie nationale sur des mesures concrètes, et met à l'épreuve l'utilité, la pertinence et la viabilité des idées proposées dans le cadre politique.

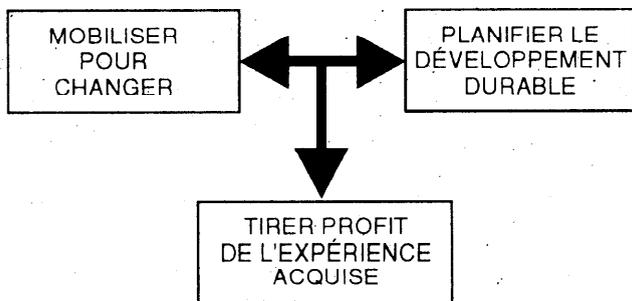
3. Profiter de notre expérience

Mobiliser les gens pour apporter des changements et planifier pour un avenir viable sont des fonctions interreliées qui se renforcent mutuellement. Le Projet de Société endosse un processus itératif d'engagement et d'action caractérisé par des mécanismes de contrôle, d'évaluation et de feedback. En plus de catalyser les activités, le Projet cherchera des moyens innovateurs de mesurer les progrès réalisés en faveur d'un développement durable et de tirer profit de l'expérience acquise. Un recueil des projets de démonstration et des études de cas des divers secteurs servira à diffuser de l'information et permettra d'incorporer aux initiatives en cours des conseils pratiques et concrets.

Le Projet représente l'espoir — d'une certaine manière, notre seul espoir. Toutefois, il doit être appuyé par un engagement, et cela signifie des ressources — y compris celles de la communauté des ONG.

Susan Tanner,
Amis de la Terre

Organisation du processus



Ressources nécessaires

Ce dont nous avons besoin pour la tâche qui nous attend

Le travail des bénévoles a été à la base des travaux initiaux du Projet de Société. Bon nombre d'individus et d'organisations ont contribué au Projet bien au-delà de ce qu'on pouvait normalement attendre d'eux. Ce niveau de participation a été crucial au chapitre des résultats obtenus jusqu'ici. On reconnaît également à l'échelle internationale la réponse du Canada à l'ordre du jour du développement durable.

Même si c'est une participation collective qui définit le Projet de Société, ce processus requiert des investissements supplémentaires pour pouvoir fonctionner efficacement. Les avantages se font sentir au stade de la mise en oeuvre, lorsque les secteurs et les organisations mettent directement en action les stratégies et les mesures convenues. Pour en arriver là, la prochaine phase du Projet exige une augmentation importante des ressources humaines et financières.

Il nous faut un budget de base pour appuyer les activités essentielles du Projet de Société, soit l'assemblée des intervenants nationaux, le Groupe de travail, les fonctions de planification et de communication du Secrétariat, ainsi que la participation des organisations non gouvernementales. Les activités et les programmes proposés seront assujettis à la disponibilité des fonds. Des budgets et des plans de travail détaillés seront préparés par le Projet de Société en fonction des décisions de la troisième assemblée des intervenants nationaux.

Alliances stratégiques

Qui devrait s'associer au Projet de Société

Nous comptons à la fois sur nos partenaires actuels et sur de nouveaux partenaires pour soutenir financièrement la mission du Projet de Société. L'établissement d'une stratégie nationale de développement durable, comme le propose le Projet de Société, appuiera directement le plan d'action du gouvernement fédéral en matière

Les avantages à se joindre au Projet de Société

- *la reconnaissance de participer à une mission nationale en faveur du développement durable;*
- *une aide pour la prestation de programmes connexes;*
- *l'accès à l'information et aux opinions des organisations et des secteurs clés participant au mouvement du développement durable.*

d'environnement et d'économie. Le processus est également conçu de façon à combler les intérêts des gouvernements municipaux et provinciaux, des milieux d'affaires et de l'industrie, des syndicats, des collectivités, des autochtones et des organisations d'environnement et de développement. En conséquence, nous encourageons tous les intervenants à trouver des façons innovatrices de contribuer à la prochaine phase du Projet.

Votre appui pourrait être d'ordre financier ou non monétaire. Vous pourriez parrainer l'ensemble des activités ou encore des activités bien précises. Par-dessus tout, le Projet de Société compte sur votre engagement vis-à-vis le processus. Notre approche repose sur la participation des secteurs, des groupes et des individus menant des activités qui contribuent à la transition vers un développement durable. C'est uniquement grâce à cette approche que des changements réels pourront être apportés au cœur même du développement durable, c'est-à-dire dans nos attitudes, nos comportements et nos choix.

**Pour de plus amples renseignements sur le
Projet de Société, veuillez écrire à l'adresse suivante :**

1, rue Nicholas, bureau 1500, Ottawa,
Ontario K1N 7B7
(613) 992-7189
fax (613) 992-7385

Disponible en français et en anglais



Imprimé sur du papier recyclé